Pr RACHID BELHADJ, CHEF DE SERVICE DE MÉDECINE LÉGALE DU CHU MUSTAPHA-PACHA, AU *SOIRMAGAZINE* :

«Les hommes battus éprouvent une honte à le reconnaître»

Par Sarah Raymouche

Photos : DR

Professeur en médecine légale, chef de service de médecine légale du Centre hospitalier universitaire Mustapha-Pacha et expert auprès des tribunaux et des cours, le professeur Rachid Belhadj connaît bien le sujet relatif aux hommes battus. Un sujet tabou, méconnu et surtout très flou. Pour dissiper, un tant soit peu, ce flou, une étude a été menée par son équipe. Dans cet entretien, il dresse le profil des victimes et celui de leur agresseur

***Soirmagazine :* Comment vous êtes-vous intéressé à ce sujet ?**

Pr Rachid Belhadj : Par ma fonction au sein du CHU Mustapha-Pacha, je fais face à diverses formes de violence. Celle-ci est considérée comme un problème de santé publique aux conséquences dramatiques à court et long termes pour les victimes. Il y a aussi les violences faites aux hommes par leurs épouses. Certes, statistiquement, les hommes battus dans le cadre des violences conjugales représentent un nombre peu important comparativement aux femmes battues, mais malgré cela, c'est une violence qui mérite de faire l'objet d'études scientifiques pour déterminer les principaux paramètres médico-légaux et établir le profil de ces victimes. Ceci dans l'optique d'une meilleure prise en charge médicale, judiciaire et sociale de ce phénomène.

Quel est le profil des hommes battus et de facto celui de leurs épouses ?

A travers les études réalisées au sein du service de médecine légale du Centre hospitalier universitaire Mustapha-Pacha, il apparaît que les hommes battus, victimes de violences conjugales, peuvent être classés en deux catégories en fonction de leur âge. D'une part, il y a des hommes âgés, vulnérables, généralement porteurs de pathologies chroniques, qui subissent des violences de la part de leurs épouses qui sont plus jeunes. D'autre part, il y a ceux, plus jeunes, qui sont soit vulnérables psychologiquement, soit financièrement, et qui sont donc dépendants de leurs épouses.

Quel est le cercle de la violence conjugale contre un homme ? Est-ce le même que celui dont est victime une femme ?

Oui, il y a beaucoup de similitudes entre les deux. C'est pour cela que je voudrais mettre en avant les différentes formes de violence. En effet, il faut préciser qu'il y a les violences physiques et psychologiques qui sont toutes les deux tout aussi importantes.

On sait en général qu'un homme a plus de force qu'une femme, comment explique-t-on qu'il puisse recevoir des coups d'une femme, considérée comme faible physiquement, de surcroît son épouse, sans réagir ?

Oui, c'est l'idée générale qu'on se fait. C'est pour cela qu'on a du mal à l'admettre. Mais, comme je l'ai dit plus haut, la faiblesse physique de ces hommes, en raison de leur âge ou de leur état de santé, fait que ces personnes se retrouvent dans l'incapacité de se défendre. Mais ce n'est pas la seule cause, ceci notamment pour les hommes battus plus jeunes.

Ce n'est pas tant la supériorité physique des agresseurs mais plus la fragilité et la dépendance psychologique, affective et financière qui priment. C'est exactement la même chose pour les femmes battues qui sont avant tout dépendantes psychologiquement, affectivement et financièrement.

Comment est considéré un homme battu dans la société algérienne ?

Il faut savoir que dans notre société, qui reste une société conservatrice, l'idée de se faire violenter par son épouse est très mal perçue. Cet état de fait n'encourage nullement ou peu les hommes à se déclarer ou s'avouer victimes.Il va sans dire qu'ils ressentent une gêne et une honte à le reconnaître.

Comment un homme devrait réagir face à cette situation ?

Comme toute victime de violence, ces hommes battus nécessitent aussi bien une prise en charge médicale et psychologique, qu'une prise en charge judiciaire. Il est à préciser que les nouvelles dispositions du code pénal pour les violences conjugales ne font pas de distinction entre l'époux ou l'épouse puisque on parle de conjoint.

Et comment s'en sortir ?

C'est un travail qui nécessite une prise de conscience de la part des victimes.

En premier lieu pour déclarer le fait, et en second lieu pour demander et bénéficier d'une prise en charge essentiellement psychologique qui leur permettra de se reconstruire et de reprendre confiance en soi.

Y a-t-il une association ou autre organisme qui aident les hommes battus à ne plus se laisser faire ?

En raison du sujet qui reste vraiment difficile à aborder par les victimes puisqu'il est tabou, et comparativement aux femmes victimes de violences conjugales, la société ou les associations en parlent très peu et proposent peu d'aide à ces victimes qui se retrouvent malheureusement seules face à leur détresse. ■

VOYAGE CULINAIRE

Chribet djelbana mdecha, une saveur qui perdure

Dans notre voyage culinaire de cette semaine, nous allons revoir une recette de saison, la soupe de pois cassés, avec une touche personnelle que j'ai adoptée depuis que je l'ai goûtée chez mon amie Malika.

Ce plat, qui semble pourtant très simple à première vue, demande un certain savoir-faire pour la réussite parfaite de cette délicieuse soupe au goût subtil que lui apportent le cumin et l'huile d'olive. C'est sa sœur malvoyante qui nous prépara le déjeuner et nous invita à goûter sa fameuse soupe de pois cassés fumante, qui ne rentrait pas dans mes habitudes culinaires, mais qui, cependant, me séduisit par son parfum enivrant de cumin frais et de persil.

La sœur nous sert de grands bols pleins à ras bord et nous dit qu'il n'y a rien de tel pour se réchauffer durant les journées froides de l'hiver. Elle ajoute que ce légume sec, riche en fibres et en minéraux, renferme un trésor de vertus et de qualités nutritionnelles.

Je fus étonnée de sa dextérité malgré son handicap, qui n'en était pas un pour elle. Dans la famille, c'était elle qui s'occupait de la cuisine qui était son domaine de prédilection. Elle y était à son aise et se faisait un plaisir immense dans la confection de plats et gâteaux traditionnels dont elle tenait la recette de sa vieille mère qui, pour elle, lui a légué le plus grand trésor. Elle tient à la préserver en suivant à la lettre les faits et gestes que sa défunte mère suivait minutieusement lorsqu'elle était dans sa *khiama*, tablier autour de la taille et les cheveux recouverts d'une *maherma* en soie aux couleurs sobres et discrètes.

C'était là les accessoires indispensables et obligatoires pour toute maîtresse de maison. Il n'était pas concevable qu'une femme pénètre dans sa cuisine la tête dénudée, de peur de perdre un cheveu qui viendrait se poser malencontreusement dans les plats qu'elle prépare ; c'était une règle rigoureuse et il fallait s'y plier.

LA RECETTE

Ingrédients : 1 mesure de pois cassés, 2 oignons, 1 grosse carotte, ½ c. à c. de cumin frais, sel/poivre, 1 feuille de laurier, 1 poignée de vermicelles, 1 verre à thé d'huile végétale ou 1 c. à s. de smen, ½ citron, quelques feuilles de persil frais, 5 mesures d'eau pour mouiller.

Préparation **:** Commencer par rincer les pois cassés puis les égoutter et réserver. Prendre une marmite allant sur le feu, y mettre l'huile ou le *smen*, ajouter les oignons émincés, les carottes pelées et coupées en morceaux réguliers et faire revenir le tout. Lorsque les oignons sont translucides, ajouter les pois cassés, la feuille de laurier, les épices, sauf le sel qu'on ajoutera à la fin de la cuisson. Mouiller avec les 3 mesures d'eau tiède et laisser cuire à couvert. Lorsque les pois cassés sont cuits, enlever la feuille de laurier et mixer le tout, saler et ajouter la poignée de vermicelle. Laisser cuire, toujours à couvert. Au moment de servir, arroser de quelques gouttes de citron et parsemer de persil haché. On peut aussi saupoudrer du cumin pour les amateurs de cette épice si parfumée. ■

Par H. Belkadi